



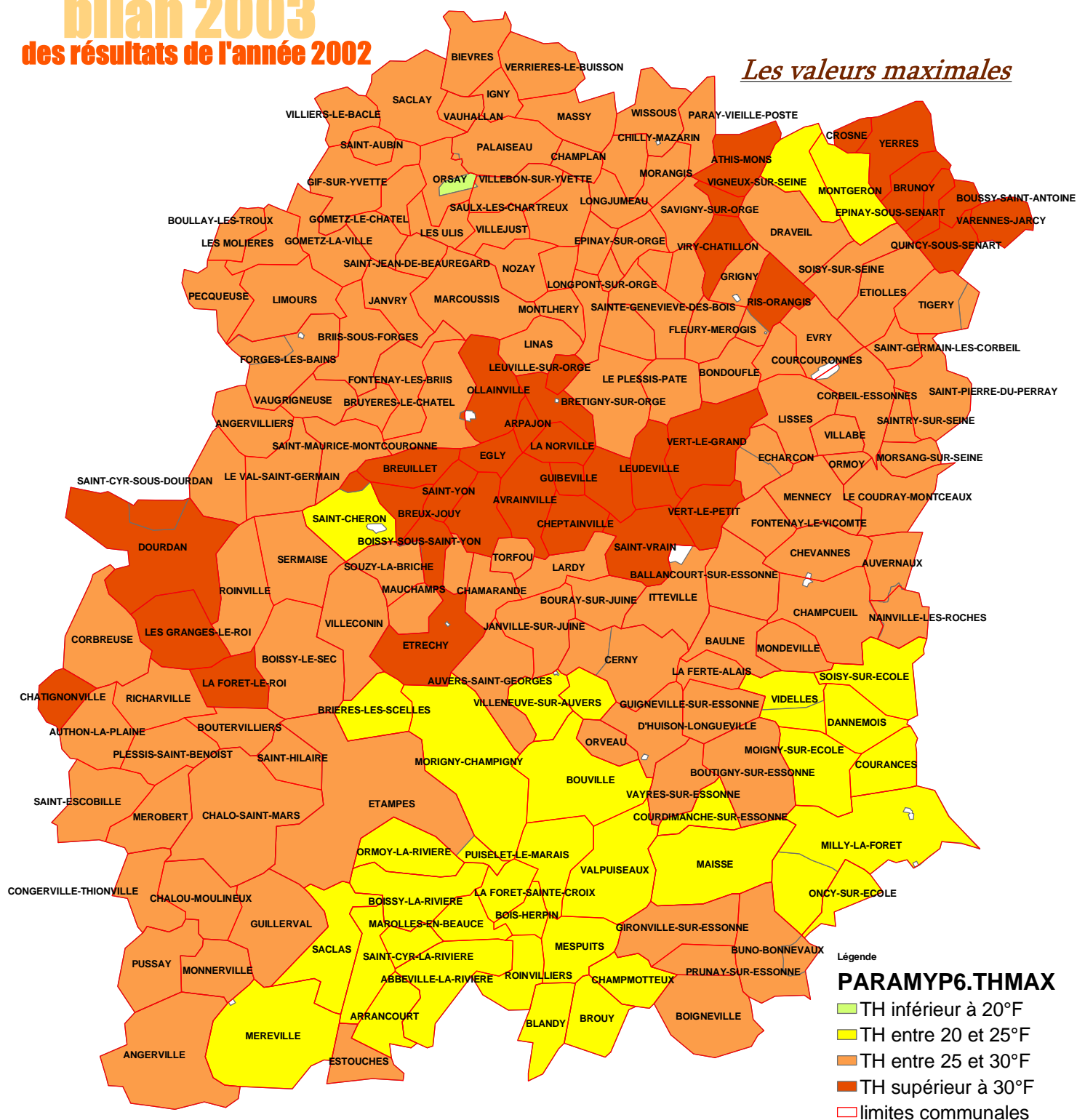
Ministère des Affaires sociales, du Travail
et de la Solidarité
Ministère de la Santé, de la Famille
et des Personnes Handicapées



Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
de l'Essonne
Service Santé-Environnement

Des eaux calcaires distribuées en Essonne

bilan 2003
des résultats de l'année 2002



Le décret du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine ne fixe pas de limite de qualité concernant la dureté. La dureté mesurée à partir du paramètre TH permet d'évaluer le caractère incrustant ou entartrant de l'eau.